



FÉDÉRATION DES APICULTEURS DU QUÉBEC

Maison de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien, bureau 225

Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0540, poste 8601 Télécopieur : 450 463-5226

Courriel : apiculteur@upa.qc.ca www.apiculteursduquebec.com

Longueuil, le 8 décembre 2014

Monsieur Pierre Paradis, ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Monsieur David Heurtel, ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements
climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Adoption de mesures pour restreindre l'usage des insecticides systémiques

Messieurs les ministres,

La Fédération des apiculteurs du Québec a eu l'occasion de rencontrer le 11 septembre dernier M^{me} Marie Bouillé, attachée politique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Les échanges ont porté principalement sur la question de la réduction de l'usage des insecticides systémiques. C'était la cinquième fois que nous rencontrions le cabinet du ministre de l'Agriculture depuis 2012 sur cette question. Les apiculteurs subissent depuis plusieurs années des pertes d'abeilles et de production à cause de l'utilisation à grande échelle des pesticides systémiques. Cependant, les impacts négatifs de cette pratique ne se limitent pas aux abeilles, comme le démontrent les échantillonnages d'eau des rivières et des puits effectués par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MDDELCC). Un récent reportage de l'émission *La semaine verte* de Radio-Canada montrait d'ailleurs quelques-unes des graves conséquences pour l'écosystème de l'usage prophylactique actuel des insecticides systémiques les plus utilisés, soit les néonicotinoïdes. Au plan international, une équipe regroupant plusieurs dizaines de chercheurs scientifiques indépendants vient d'ailleurs de publier une méta-analyse reposant sur au-delà de 800 études¹.

¹ Conclusions of the Worldwide Integrated Assessment on the risks of neonicotinoids and fipronil to biodiversity and ecosystem functioning; www.visionlandwirtschaft.ch/downloads/WIA_Conclusions_2014.pdf

Les conclusions de ce rapport apportent un appui à notre demande historique de réduire de façon importante l'utilisation des néonicotinoïdes. Cette demande est d'autant plus justifiée que toutes les études menées récemment montrent qu'il n'y a pas, en général, de justification agronomique pour l'utilisation des néonicotinoïdes sur toutes les superficies cultivées en maïs et dans plus de la moitié des cultures de soya comme cela se pratique actuellement. Certaines de ces études ont été menées ici-même au Québec (CÉROM)². En outre, le gouvernement ontarien a annoncé récemment qu'il entendait adopter des mesures pour réduire de 80 % l'utilisation des semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes.

Lors de notre rencontre avec M^{me} Bouillé, nous avons constaté le peu de changements concrets obtenus sur le terrain, cela malgré l'immense effort de concertation et de sensibilisation déployés tant par le MAPAQ, par nous-mêmes et que par plusieurs autres partenaires. **Nous avons donc insisté auprès de cette dernière sur la nécessité de mettre en place des mesures coercitives afin d'obtenir rapidement la réduction requise.** Ces mesures sont d'autant plus nécessaires que le contexte commercial actuel de la distribution des semences ainsi que plusieurs autres incitatifs éloignent une grande majorité des agriculteurs de l'objectif de n'utiliser les semences traitées que lorsque la pression des insectes ravageurs peut le justifier.

Par la présente, nous réitérons cette demande. Cependant, **les solutions que vous mettrez en place doivent viser les pratiques qui sont à l'origine du problème, plutôt que de viser l'emploi de molécules spécifiques.** Le problème est causé par la tendance de plus en plus marquée à un usage préventif des insecticides sans égard à un besoin réel. Cette tendance est encouragée par la nature même de la technologie systémique qui caractérise une proportion sans cesse grandissante des insecticides de grande utilisation. Cette technologie fait que les insecticides sont maintenant appliqués dès la mise en terre de la culture plutôt que lorsque la présence des insectes ravageurs est constatée plus tard en saison de croissance.

Bien sûr, les néonicotinoïdes sont particulièrement néfastes pour les abeilles, mais tous les insecticides leur font tort. Si les néonicotinoïdes sont tellement décriés pour leurs impacts sur les pollinisateurs, c'est essentiellement à cause du niveau sans précédent auquel ces insectes essentiels y sont exposés. Ce haut niveau d'exposition résulte en partie de la technologie systémique elle-même qui multiplie les voies d'exposition (poussières de matière active, pollen, nectar, eau) et étend la durée de l'exposition sur toute la saison. **C'est cependant la fréquence de l'usage et l'ampleur des superficies traitées qui fait que la situation est présentement intolérable.**

À moyen terme, la technologie systémique doit être questionnée et éventuellement remise en question, car elle nous paraît comporter des risques particulièrement importants pour l'environnement et la santé humaine. Citons les trois principaux risques qu'elle comporte :

- Le danger pour les pollinisateurs : les molécules toxiques sont présentes dans toutes les parties de la plante, incluant son pollen et son nectar. Ceci menace donc les pollinisateurs domestiques et sauvages.
- Cette technologie oblige que les molécules actives soient à la fois persistantes et hydrosolubles. Au-delà de 95 % de la dose appliquée n'est pas absorbée par la plante et

² Impact des traitements insecticides de semences sur les insectes ravageurs du sol et sur les paramètres agronomiques dans la culture du maïs grain (document joint).

séjourne dans le sol, exposant ainsi les invertébrés et autres formes de vie qui y sont présentes. Étant solubles, ces molécules sont facilement lessivées et affectent ainsi les diverses formes de vie aquatique.

- La technologie systémique augmente l'exposition des humains aux insecticides. Nous sommes exposés de plusieurs façons aux néonicotinoïdes. Outre les poussières dégagées dans l'air lors des semis, cette exposition se fait par l'eau contaminée et probablement surtout par les aliments maintenant majoritairement traités par cette technologie. (Les néonicotinoïdes sont dans les aliments et ne peuvent être éliminés par lavage ou pelage). Les limites maximales de résidus établies par l'ARLA pour les néonicotinoïdes sont basées uniquement sur quelques courtes études des requérants qui ne prenaient pas en compte tous les risques potentiels, surtout les risques à long terme.

À court terme, c'est l'usage prophylactique des insecticides systémiques, surtout dans des cultures qui occupent des portions majeures du tissu agricole, que vous devez interdire.

Les néonicotinoïdes vont être remplacés dans un avenir rapproché par de nouvelles molécules. Le flupyradifurone est le successeur probable des néonicotinoïdes. Il est présentement en fin de processus d'homologation. Il s'agit également d'un insecticide neurotoxique systémique qui sera, entre autres, offert sous forme de traitement de semences. Le rapport d'homologation de ce produit met en garde contre sa toxicité pour les pollinisateurs et son potentiel de lessivage. Sans intervention de la part de vos ministères, l'utilisation de cet insecticide de remplacement sera certainement aussi répandue que celle des néonicotinoïdes. On devrait donc encore s'attendre à des impacts significatifs pour les pollinisateurs et pour l'écosystème en général, même si les néonicotinoïdes ont été remplacés par un autre produit. La solution, nous le répétons, ne doit donc pas être dessinée en fonction d'un produit spécifique.

Dans votre réponse conjointe, datée du 7 octobre dernier, aux questions du député de Berthier, M. André Villeneuve, sur les néonicotinoïdes, vous mentionniez que ces insecticides sont présentement en processus de réévaluation par l'ARLA. Bien sûr, cette réévaluation scellera le sort des néonicotinoïdes, mais elle sera sans effet sur les usages abusifs des insecticides systémiques qui se poursuivront avec les nouvelles molécules qui succéderont aux néonicotinoïdes. Cette réévaluation ne peut donc justifier de retarder l'adoption de mesures restreignant globalement l'usage des insecticides systémiques.

Votre gouvernement ne peut se contenter d'être en attente d'éventuelles solutions élaborées au niveau fédéral. Le contexte actuel ne nous permet pas de croire que les solutions définitives peuvent émaner du niveau fédéral. Voici pourquoi :

- L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) qui autorise et réglemente l'utilisation des pesticides au Canada est à l'origine de la problématique majeure générée par les insecticides systémiques. Le rapport d'homologation de la clothianidine (un néonicotinoïde) montre que le feu vert a été donné à une utilisation sans limite du produit malgré les données manquantes, entre autres, quant à l'innocuité pour les pollinisateurs et au potentiel de lessivage. L'homologation temporaire accordée il y a plus de dix ans est toujours en force, même si les données manquantes tardent à être fournies par les fabricants. Les nombreux cas d'intoxication d'abeilles et la contamination à vaste échelle des rivières et des puits n'ont pas entraîné la suspension de l'homologation provisoire. Alors que l'évaluation des néonicotinoïdes n'a pas été

complétée en bonne et due forme, une réévaluation est annoncée! L'échéancier de cette réévaluation s'étale sur des années, alors que la communauté internationale scientifique a déjà pu compléter une méta-analyse concluante sur le sujet et lance des mises en garde urgentes. Fait à noter, la première phase de la réévaluation annoncée par l'ARLA sera limitée à l'impact des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs et repoussera à plus tard l'évaluation des autres risques environnementaux. Une connivence malsaine existe entre l'ARLA et Crop Life, l'association représentant les fabricants de pesticides. Tous ces faits ont convaincu les apiculteurs que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire protège davantage les intérêts du lobby des pesticides que ceux de la société et de l'environnement en général. Ils sont convaincus qu'une solution ne doit pas être attendue de ce côté.

- Les situations sont différentes dans les provinces de l'Est et de l'Ouest du Canada, quant aux enjeux des pesticides systémiques. Les types et les niveaux d'exposition sont différents, les contextes d'utilisation sont différents, etc. L'utilisation des néonicotinoïdes se fait dans l'ouest pour la culture du canola essentiellement, avec des dosages moindres et des rotations différentes. La situation ne semble pas générer de cas d'intoxications aiguës. Malgré le niveau anormal des pertes hivernales d'abeilles dans les provinces de l'Ouest, aucune étude scientifique n'a pourtant été menée pour vérifier la présence d'un éventuel lien avec l'exposition aux néonicotinoïdes. Les lucratifs contrats de pollinisation offerts aux apiculteurs de l'Ouest pour la pollinisation du canola hybride par Bayer Crop Science font que ces derniers ne veulent pas s'intéresser à cette question. Difficile de s'attendre à ce que les ministres de l'Agriculture des provinces centrales adhèrent aux priorités de l'est en ce domaine.
- Vous faites allusion à un projet de recherche pancanadien mené par M. Steve Pernal sur la santé de l'abeille. Ce projet :
 - porte essentiellement sur les questions de santé générale de l'abeille et peu sur l'impact des pesticides;
 - est concentré dans les provinces de l'Ouest, sauf pour sa dernière année. C'est pourtant dans l'Est que la crise des abeilles est la plus apparente;
 - ne s'attarde à la question de la présence des pesticides dans la ruche que lors de la dernière année du projet de 4 ans, alors que la participation des pesticides à la problématique des abeilles est pourtant évidente et largement documentée par des analyses et autres;
 - est financé en partie par Crop Life, avec un protocole clairement destiné de façon à placer les projecteurs ailleurs que sur les pesticides.
- Une table ronde sur la santé de l'abeille a été créée par Agriculture et Agroalimentaire Canada en mars 2014. Ce forum regroupe quelques représentants du milieu apicole et un grand nombre de représentants de différentes productions, de l'ARLA, des gouvernements provinciaux et fédéral. La réduction de l'exposition des abeilles aux pesticides a été une des deux priorités identifiées par ce groupe. Cependant, le groupe n'a pas accepté le principe de la nécessité d'une réduction de l'usage des pesticides comme principal moyen d'atteindre cet objectif. Les grands utilisateurs de pesticides et le lobby des pesticides ont une représentation disproportionnée par rapport aux représentants du milieu apicole au sein de ce forum. Les apiculteurs ontariens, les plus affectés par l'usage prophylactique des néonicotinoïdes, n'y sont pas représentés! Une majorité de participants de cette table ronde sont intéressés par la médiatisation de son existence et non pas par les solutions réelles qu'elle pourrait apporter aux

problématiques d'intoxication aiguës et chroniques des abeilles par les pesticides, surtout à court terme. Ce groupe de travail n'a pas d'obligation de résultats et Agriculture et Agroalimentaire Canada n'y exerce pas de leadership en ce sens, définissant la démarche comme un « industry driven process ».

En résumé, la Fédération vous demande **d'adopter expressément des mesures concrètes et coercitives visant une réduction rapide et importante de l'utilisation des insecticides systémiques (pas seulement les néonicotinoïdes)** dans les cultures de maïs et de soya. Les abeilles sont le gagne-pain des apiculteurs, mais elles contribuent également en tant qu'insectes pollinisateurs au revenu de nombre d'autres producteurs agricoles.

Dans l'attente d'une réponse positive à cette demande, nous vous prions, messieurs les Ministres, d'accepter nos salutations distinguées.



Christine Jean
Directrice générale



Léo Buteau
Président